



Municipalité de Chesterville  
486, rue de l'Accueil  
Chesterville (Québec) G0P 1J0

---

# AVIS PUBLIC

## VENTE D'UN VÉHICULE USAGÉ (2<sup>e</sup> appel)

Avis est par la présente donné que la Municipalité de Chesterville désire obtenir des offres pour la vente de son véhicule usagé suivant:

### TRACTEUR FORD 1973

- Nombre d'heures : 5452.1
- Modèle: 9600
- Masse nette : 8 830 kg
- NS : C378230
- Transmission manuelle, 2 roues motrices
- **Prix de base demandé : 7 500 \$**

Le véhicule est, de plus, muni d'un souffleur de marque Blanchet

**Ce véhicule est vendu dans son état actuel, tel quel, sans aucune garantie de qualité, sans garantie légale et sans condition de l'acheteur. Le prix de base des soumissions doit être égal ou supérieur à 7 500 \$, autrement les soumissions se verront automatiquement rejetées.**

Des photos du véhicule sont publiées sur <https://www.chesterville.net/fr/municipalite/vehicule-a-vendre>. Ce véhicule peut également être observé dans le stationnement du garage municipal situé au 618, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec). Un rendez-vous pour examiner le véhicule peut aussi être pris auprès de M. Michael Landry, contremaître de voirie, par téléphone au 819 460-0441. Les demandes de renseignements sur ce véhicule doivent aussi être présentées à M. Michael Landry aux coordonnées mentionnées ci-haut.

Toute personne intéressée par l'achat de ce véhicule doit présenter sa soumission à l'aide du formulaire « Soumission – Tracteur Ford 1973 » disponible à la réception du bureau municipal de Chesterville et en ligne à <https://www.chesterville.net/fr/municipalite/vehicule-a-vendre>. La soumission doit être présentée avec un chèque visé correspondant à 10 % du montant soumis. Le formulaire dûment complété et le chèque visé doivent ensuite être insérés dans une enveloppe cachetée portant le nom de l'offrant et la mention « Soumission – Tracteur Ford 1973 ». Si l'offre est formulée par le représentant d'une personne morale, celui-ci doit aussi joindre à sa soumission une résolution l'autorisant à agir au nom de cette dernière.

Les soumissions seront reçues à la réception au bureau municipal de Chesterville, située au 486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0, **jusqu'au 28 novembre 2023, à 11 heures**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 05. Toute soumission transmise par courriel, ou encore reçue après le délai ci-haut mentionné, sera automatiquement rejetée. Une seule soumission par personne peut être déposée.

Advenant l'adjudication du véhicule au plus haut soumissionnaire conforme, celui-ci disposera d'un délai de quinze (15) jours, suivant la résolution du conseil adjugeant la vente du véhicule, pour compléter son paiement, en argent comptant ou par chèque visé, auprès de la Municipalité. L'adjudicataire pourra ensuite prendre possession du véhicule après avoir pris entente avec le contremaître de voirie M. Michael Landry, pour le transfert des immatriculations. Les taxes seront à la charge de l'adjudicataire.

Au-delà de ce délai, la municipalité reprendra possession du véhicule et reprendra le processus de vente du véhicule.

La Municipalité de Chesterville ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les offrant(s).

Donné à Chesterville, ce 9 novembre 2023

---

Joanne Giguère,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale de la municipalité de Chesterville, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil (bureau municipal et site internet), le 9<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je signe ce certificat ce 9 novembre 2023.

---

Joanne Giguère,  
Directrice générale et greffière-trésorière